



Le Beau Lieu

Votre journal municipal



Nos bénévoles en vedette

Samedi soir 6 décembre, la Municipalité de Sainte-Pétronille a rendu hommage aux nombreux bénévoles qui contribuent de diverses façons à l'épanouissement de leur communauté et à son mieux-être.

Tous y ont passé : les équipes de la bibliothèque, du Comité d'urbanisme et du Comité d'embellissement, de l'entretien et de la sécurité. S'y ajoutait, cette fois, le Chœur de l'Isle d'Orléans pour sa contribution spéciale, l'été dernier, au kiosque du quai puis, dernièrement, à l'illumination de l'arbre de Noël au Centre communautaire.

On a aussi voulu rendre un hommage tout particulier à trois bénévoles insignes : le couple Hugette et Willie Gosselin ainsi que Violette Goulet. Leur engagement communautaire au cours des dernières décennies a marqué les loisirs et la culture. Aux premiers l'on doit notamment la tradition des concerts, en plein air au début des années 1960 puis dans l'église, pavant la voie à Musique de Chambre à Sainte-Pétronille. On doit à Violette Goulet la création de la bibliothèque La Ressource, ainsi que la promotion des arts et l'avènement de BLEU, regroupement d'artistes et d'artisans d'art de l'île d'Orléans.

Le buffet s'est terminé par un rappel sur écran des événements qui ont souligné les 140 ans du village : le populaire pique-nique sous les pommiers en fleurs, la Promenade artistique dans le cœur du village avec ses vingt-cinq panneaux, le concert sur le quai pour rendre hommage aux maires successifs et procéder au lancement d'un ouvrage sur l'histoire de Sainte-Pétronille.

En somme, cette soirée annuelle des bénévoles en fut une du plaisir de se retrouver et de se connaître mieux.

Elle aura également contribué à alimenter le sentiment de l'appartenance entre des concitoyens fiers de leur village.

Yves-André Beaulé
Sainte-Pétronille



Sainte-Pétronille : pour la nature et la culture

La saison des flâneries sur le pourtour du bout de l'île est derrière nous; pour les mois à venir il faudra vaillamment accélérer le pas, bien emmitoufflé contre le vent d'ouest!

Cet été encore, votre Comité d'embellissement a voulu vous rendre la vie plus agréable, en parsemant votre parcours de plates-bandes particulièrement bien fleuries, au dire de nombreux concitoyens. Quant à la partie piétonne de la Promenade Horatio-Walker, quelques bancs vous invitent désormais à faire une pause pour contempler à loisir, sous divers angles, un panorama unique couvrant une cinquantaine de kilomètres. Ainsi donc, libérée du va-et-vient des voitures, cette portion de l'espace public offre aux promeneurs un décor paisible, heureusement demeuré presque intact dans son état sauvage.

De l'art en chemin

Vous avez pu lire récemment que le Comité d'embellissement se proposait d'accroquer, par la présence d'œuvres d'art, la

vocation culturelle qui s'est imposée depuis longtemps dans notre village. Bien des artistes ont puisé leur inspiration ici et dans le reste de l'île, notamment Horatio Walker, Charles Huot, Mario Mauro, William Brymner, Maurice Cullen. Et de nos jours des créateurs pratiquant diverses disciplines y ont élu domicile : l'originale *Promenade des artistes* qui a marqué, l'été dernier, la célébration des 140 ans de notre « jeune » village a constitué pour ses artisans un éloquent *coming out!* Une expérience qu'on souhaite voir répéter...

Chers citoyens et citoyennes,

En cette période de réjouissances, les membres du Conseil municipal de Sainte-Pétronille pensent avec gratitude à ceux et celles qui leur font confiance.

Que l'esprit des fêtes qui nous habitera bientôt soit une occasion renouvelée d'apprécier notre exceptionnelle qualité de vie et de la partager avec nos parents et amis.

Je profite également de ce moment privilégié pour remercier chaleureusement les nombreux bénévoles qui œuvrent généreusement au sein des différents comités du village ainsi que mes collègues de conseil municipal qui contribuent, par leur dévouement, au maintien de service de haute qualité.

Joyeuses Fêtes !

Harold Noël, maire

Quelques candidats sont déjà inscrits au premier concours public qui se déroulera prochainement : voilà qui promet!

Soulignons en terminant que, ces derniers mois, le Comité d'embellissement a eu le plaisir d'accueillir dans ses rangs une nouvelle bénévole, madame Judith Simard. Pour sa part, au terme de quinze années consacrées à l'embellissement de notre village, madame Denise Létourneau se retire : nous la remercions vivement pour son implication et sa fidélité.

À tous nos concitoyens les membres du Comité d'embellissement souhaitent de passer de belles Fêtes et d'entretenir, par leur participation aux activités communautaires de l'année qui vient, ce précieux sentiment d'appartenance qui rend une collectivité vivante et dynamique! Enfin, un grand merci à nos précieux collaborateurs, les employés municipaux Daniel Laflamme et Marc Bouchard, qui apportent à la réalisation de nos projets communautaires une collaboration hautement appréciée.

Marc Bouchard, Micheline Laviolette,
Robert Martel, Claire Pageau, Denis Pelletier et Judith Simard

Bibliothèque La Ressource

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de décembre

- *Le poison d'amour*, d'Eric Emmanuel Schmitt
- *Violence à l'origine*, de Martin Michaud
- *Une main encombrante*, d'Henning Mankell
- *Les héritiers du fleuve*, volume 4, de Louise Tremblay d'Essiambre
- *Félicité* (4 volumes), de Jean-Pierre Charland
- *À la découverte du Saint-Laurent*, de Jean Gagné
- *L'obésité une maladie qui s'attrape*, de Paul Thomas, m.d.
- *1000 jeux pour vos enfants*, Sélection du Reder's Digest

Merci

Merci à mesdames Josée Lanneville et Hélène Arsenault, à messieurs Gilles Du-mas, Gilles Dionne et Fernand Choquette qui ont donné des livres pour enrichir nos collections.

Horaire des Fêtes

Cette année, pendant la période des Fêtes, la Bibliothèque sera ouverte aux heures et aux jours habituels.

Réflexion

Le mot est avant tout un cri. C'est par un cri que nous nous manifestons au monde. Expression! C'est-à-dire le besoin incontrôlable de faire entendre sa voix. Les mots sont faits pour scintiller de tout leur éclat. Il n'y a pas de limite concevable à leur agencement parce qu'il n'y a pas de limite à la couleur, à la lumière. Il n'y a pas de mesure à la mesure des mots.

Louis Calaferte (1928-1994)

Joyeuses Fêtes!

Votre équipe bénévole de la bibliothèque la Ressource vous souhaite un joyeux Noël, un temps de fêtes rempli de bonheur, de chaleur et d'échanges et une année 2015 qui vous accordera des temps de détente, de lecture et de découverte du monde.

Gilles Gallichan et Lise Paquet pour
l'équipe de bénévoles de la bibliothèque
La Ressource

Politique de la famille et des aînés de la MRC de l'Île d'Orléans

La démarche d'élaboration de la *Politique de la famille et des aînés de la MRC de l'Île d'Orléans* s'est poursuivie cet automne. D'abord, les résultats de la consultation publique du printemps dernier ont été dévoilés. Avec plus de 400 répondants, les données recueillies ont permis aux comités de pilotage d'identifier les besoins spécifiques aux familles et aux aînés de chaque municipalité. À Sainte-Pétronille, 66 questionnaires ont été complétés, ce qui représente un taux de réponse de 15 %. Le portrait diagnostique présentant l'ensemble des résultats est disponible en ligne sur le site de la MRC de l'Île d'Orléans pour fins de consultation.

Dès le début septembre, le comité local a identifié les éléments à prioriser pour la municipalité et a élaboré le plan d'action de Sainte-Pétronille. Les objectifs retenus sont de favoriser l'accessibilité aux maisons intergénérationnelles, de soutenir la rénovation des maisons patri-

moniales, de développer le sentiment d'appartenance à la municipalité, de soutenir le covoiturage, de faciliter les déplacements piétonniers, de prioriser un camp de jour estival de qualité à coût raisonnable, de développer une programmation de loisirs diversifiées, de collaborer avec les autres municipalités pour une meilleure coordination des loisirs, d'améliorer l'accès aux informations, d'adapter les lieux publics aux besoins des aînés, d'augmenter la sécurité en cas d'urgence et de reconnaître l'engagement citoyen. Le plan d'action a été approuvé par le conseil municipal au début décembre.

Les prochaines semaines permettront de mettre en commun les démarches des six municipalités afin de procéder à la rédaction de la politique officielle qui sera déposée à l'hiver prochain. Encore une fois, nous tenons à vous remercier pour votre importante collaboration.

Votre comité local : Yves-André Beaulé, Claire Beaulé et Lyne Sénéchal



Recommandations

Dans la suite de notre publication parue dans le Beau Lieu d'octobre 2014, nous vous faisons part d'autres conseils tirés de la brochure *En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts ?*. Ce mois-ci, les recommandations porteront sur le verglas et le pannes de courant. Bonne lecture.

Les pannes d'électricité sont normalement de courte durée.

SE PRÉPARER à une longue panne de courant

- Gardez chez vous dans un endroit sûr :
- les articles essentiels à vos besoins de première nécessité ;

- un réchaud à fondue et le combustible recommandé.
- Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone et assurez-vous régulièrement de son bon fonctionnement.

PENDANT la panne

- Écoutez les nouvelles à l'aide d'une radio à piles.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour du courant.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.
- Sauf avis contraire de votre municipalité, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.
- Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que votre domicile soit trop froid. Si vous devez le raccorder au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.

Prenez garde...

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils conçus pour l'extérieur ou pour le camping comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chauffe-rettes ou les poêles au propane. Ces appareils augmentent le risque d'incendie et dégagent du monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et mortel.

Si vous utilisez une génératrice, suivez les instructions du fabricant et observez les règles de sécurité qui y sont mentionnées.

S'il fait TROP FROID CHEZ VOUS

- Quittez votre domicile. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité.
- Emportez vos articles essentiels (trousse d'urgence).
- Avant de partir :
- Fermez l'entrée d'eau et vidangez la tuyauterie. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'éviers et de lavabos.
- Coupez l'entrée principale d'électricité et de gaz.

Quand l'ÉLECTRICITÉ REVIENT

- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.
- Rétablissez le courant électrique en

ouvrant l'interrupteur principal.

- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.
 - N'ouvrez pas vous-même le gaz; demandez à un spécialiste de le faire. Attention à l'intoxication alimentaire
 - Jetez les aliments périssables exposés à une température de plus de 4°C pendant plus de deux heures.
 - Jetez les aliments qui présentent des signes de détérioration tels que des moisissures ou des mauvaises odeurs.
 - Ne recongelez jamais les aliments décongelés.
- Les aliments partiellement décongelés peuvent être remis au congélateur. La plupart des contrats d'assurance habitation prévoient une couverture en cas de perte des aliments gardés au congélateur. Communiquez avec votre agent ou votre courtier en assurances pour connaître les détails de la protection dans votre contrat.

Extrait de la brochure « En cas de situation d'urgence, êtes-vous prêts ? », Gouvernement du Québec



En ski avec la MRC

La MRC de l'Île d'Orléans offre le service de navette pour transporter les skieurs de l'Île les samedis du 20 décembre au 7 février inclusivement vers Le Relais et Stoneham avec possibilité de prolongation si l'achalandage le justifie. Le service est gratuit pour les résidents de l'Île d'Orléans.

Le transport est fourni par des autobus scolaire avec des coffres (pour transporter les skis – planches et bâtons).;

Itinéraire:

Lieu embarquement A : Église de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans
Heure de départ : 7 h 45

Lieu embarquement B : Bureau accueil touristique Île d'Orléans à Saint-Pierre
Heure de départ : 7 h 55

Lieu de débarquement C : Ski le Relais (1084 Boulevard du Lac, Lac-Beauport, QC G3B 0X5)
Heure d'arrivée : 8 h 20

Lieu de débarquement D : Ski Stoneham (600 Chemin du Hibou, Stoneham-et-Tewkesbury, QC G3C 1T3)
Heure d'arrivée : 8 h 40

Heure de retour du point de débarquement: 16 h.

Retour à l'Île 17h15-17h30.



Cours de hockey



Attention, tu es un jeune amateur de hockey et tu aimerais apprendre certaines techniques de hockey sur glace et t'amuser ? Ce message s'adresse à toi !

Au centre Raoul Dandurand, à Sainte-Pétronille, seront donnés des cours de hockey sur glace. On y apprendra les techniques de base, de patin et de maniement de la rondelle tout en ayant beaucoup de plaisir.

Pour pouvoir y participer, tu as besoin de quatre choses: d'être un élève entre la maternelle et la sixième année, d'un bâton de hockey, de patins et d'un casque de hockey muni d'une grille.

Horaire pour la maternelle à la deuxième année:

Les vendredis de 18 h 15 à 19 h 15 et les samedis de 10 h à 11 h.

Horaire pour la troisième année à la sixième année :

Les vendredis de 19 h 15 à 20 h 15 et les samedis de 11 h à 12 h

Les cours débuteront **le vendredi 9 janvier 2015**

Le tarif pour un enfant est de 50\$ et de 90 \$ pour deux enfants

**Pour toute informations ou les inscriptions :
Christophe Simard, 418 828-1510**

En vrac...

Horaire des Fêtes de la mairie

Veillez prendre note que le secrétariat de la municipalité sera fermé du 23 décembre 2014 au 4 janvier 2015 inclusivement. En cas d'urgence, le directeur général sera au bureau les 29, 30 et 31 décembre 2014.

Calendrier des réunions du conseil 2015

5 janvier	6 juillet
2 février	3 août
2 mars	8 septembre
7 avril	5 octobre
4 mai	2 novembre
1er juin	7 décembre

Pas de neige ni d'auto dans la rue

Vous êtes invités à respecter la réglementation municipale qui interdit le stationnement pendant les opérations de déneigement. Votre compréhension et votre collaboration pourraient vous éviter un remorquage. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de répandre de la neige sur la chaussée après que les opérations de déneigement aient été effectuées.

Numéro de porte

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin de services ambulanciers ou policiers durant l'hiver

Motoneigistes

À l'Approche de la saison de motoneige, nous désirons inviter les motoneigistes à la prudence. De plus, nous tenons à vous rappeler qu'il est interdit de circuler sur la voie publique.

Cueillette des sapins de Noël

Il y aura cueillette des sapins de Noël entre le 5 et le 16 janvier prochain. Ceux qui ont la possibilité de les transporter doivent les déposer sur le stationnement du centre communautaire, près du garage. Vous pouvez également les placer sur le bord de la route et M. Dany Laflamme les ramassera

Piste de ski de fond

On demande aux usagers de la piste d'utiliser l'aire de stationnement de l'église pour garer leur véhicule et d'éviter de se stationner dans les rues environnantes afin de ne pas nuire à la circulation ainsi qu'au déneigement. N'hésitez pas à appeler à la mairie au 418 828-2270 pour connaître la date d'ouverture de la piste.

Camp d'été

Les commandes sont faites, livraison à l'été 2015 d'une bonne cargaison de beau temps et d'activités de toutes sortes pour le Camp de jour de Sainte-Pétronille.

Comme l'an dernier, question d'assurer une place à tous les enfants de notre village, un formulaire d'intérêt sera joint à votre compte de taxes.

Nous comptons sur votre collaboration pour le respect des délais.

Les patinoires de Sainte-Pétronille

Comme à chaque année, Sainte-Pétronille parera les terrains du centre communautaire Raoul-Dandurand de ses deux patinoires tant appréciées qu'attendues.

Cependant, la date d'ouverture est dépendante de Mère Nature. Soyez assurés que notre employé municipal, monsieur Dany Laflamme, mettra tout en œuvre pour qu'elles soient prêtes le plus tôt possible. Pour en savoir davantage, vous n'avez qu'à téléphoner au 418 828-8888.

Vous pourrez alors parler au surveillant ou bien laisser un message dans la boîte vocale. De plus, nous placerons des informations importantes sur les patinoires sur le site Internet de la municipalité (<http://ste-petronille.iledorleans.com>). Consultez les manchettes et la section « La vie à Sainte-Pétronille ».

Voici l'horaire d'ouverture des patinoires pour la saison 2014–2015 :

Horaire normal :

Tous les jours dès 10 h 00

Lundi au jeudi
10 h à 21 h (surveillance de 18 h à 21h)

Vendredi
10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 18 h à 20 h 30)

Samedi
10 h à 22 h (surveillance de 18 h à 22 h)

(Prévoir que la grande patinoire est réservée pour les cours de hockey de 10 h à 12 h)

Dimanche
10 h à 21 h (surveillance de 12 h à 21 h)

Horaire des fêtes:

24 décembre : 10 h à 17 h
25 décembre : Fermé
31 décembre : 10 h à 17 h
1^{er} janvier : Fermé

Tous les jours de la semaine
10 h à 22 h (surveillance de 10 h à 22h)

Venez en grand nombre, c'est l'endroit rêvé pour vous amuser, socialiser et remplir vos poumons d'air frais.

À bientôt !





Politique de gestion des plaintes

À son assemblée publique du 4 août 2014, le Conseil municipal de Sainte-Pétronille a adopté une politique de traitement des plaintes. Dorénavant, pour être jugée valide, une plainte devra être inscrite sur le formulaire prévu à cet effet et acheminée à la municipalité en personne, par la poste ou par courriel. Vous trouverez sur le site de la municipalité à la section "Bureau municipal", sous-section "Publications", la politique et le formulaire reliés aux plaintes. (<http://ste-petronille.iledorleans.com>)

Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **6 février 2014**

Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Yves-André Beaulé, conseiller

Collaborateurs :

- Gilles Gallichan
- Lise Paquet
- Robert Martel

yoga pansion

Nouvelle Session de cours de Yoga selon l'approche Viniyoga. Les cours débuteront la semaine du 12 janvier. « Viniyoga : ce n'est pas la personne qui doit s'adapter au yoga, mais le yoga qui doit être adapté à chacun. » La pratique régulière des exercices posturaux et respiratoires, permet de redonner au corps souplesse et force, tous en apaisant l'esprit ce qui permet de laisser place à un état de sérénité.

Avec l'approche Viniyoga, le travail est ajusté selon l'âge et les capacités de chacun visant ainsi à améliorer notre santé globale.

En apprenant à mieux respirer, le mental se calme, notre stress diminue et naît un état bénéfique de relaxation et de mieux-être. Les exercices respiratoires favorisent également un silence profond propice à la méditation, à l'ouverture du cœur et à la rencontre du plus Intime en nous.

Yoga 50 ans et + Lundi 9 h 00 - Annie
11 semaines 110\$

Yoga Initié
Mercredi 19 h 45 - Caroline
12 semaines 120\$

Yoga pour sportif
Mercredi 18 h 30 - Caroline
12 semaines 120\$

Au Centre Communautaire Raoul Dandurand
Pour information et inscription consultez notre site internet : www.yogaxpansion.com ou contacter Annie Lauzon au 418 828-2063

Village de Sainte-Pétronille
Budget 2015 - Sommaire

RECETTES

Taxe foncière	995 074	950 344	4,71%
Taxe d'affaires	13 466	11 828	13,85%
Autres revenus	168 469	157 120	7,22%
Transferts / Subventions	183 000	229 500	-20,26%
Appropriation surplus	75 366	67 200	12,15%
TOTAL	1 435 375	1 415 991	1,37%

DÉBOURSÉS

Conseil	59 680	57 185	4,36%
Cour mun	500	500	0,00%
Gestion	185 140	180 580	2,53%
Greffé	6 000	5 500	9,09%
Voirie	253 470	241 390	5,00%
Urb/Emb	36 805	31 805	15,72%
Loisirs	95 410	102 810	-7,20%
Juridiction locale	637 005	619 770	2,78%

MRC / CMQ	150 707	149 000	1,15%
Évaluation	56 400	46 200	22,08%
Sécurité civile	256 883	298 868	-14,05%
PGMR	69 380	57 500	20,66%

Juridiction régionale

Projets spéciaux	533 370	551 568	-3,30%
Projets spéciaux	265 000	244 653	8,32%
TOTAL	1 435 375	1 415 991	1,37%

PARAMÈTRES

Évaluation foncière	186 693 130	181 017 820	3,14%
Quote-part - MRC	15,68%	15,54%	0,90%
Taux de taxation (/100\$)	0,533	0,525	1,52%
Effort fiscal	1 599 \$	1 575 \$	24 \$



Plan triennal d'immobilisations (2015-2016-2017)

Année	Projet	Valeur	Moyen de financement	Portion subventionnée
2015	Mairie - Ouvertures et revêtement	135 000	TECQ	80%
	Centre communautaire-Peinture	8 500	Budget	0%
	Rues - Ponceaux	10 000	Budget	80%
	Ass. Eaux usées - Professionnels	75 000	TECQ	80%
	Ass. Eaux usées - archéologie	10 000	TECQ	80%
	Total 2015:	238 500 \$		
2016	Centre communautaire- Portes intérieures	5 000	Budget	0%
	Rues - Ponceaux	10 000	Budget	80%
	Rues - Lumières DEL	50 000	Budget	0%
	Loisirs (multi-surface)	50 000	Pacte rural	80%
	Total 2016	115 000 \$		
2017	Projet Assainissement Eaux Usées	4 500 000	Emprunt	65%
	Rues - Ponceaux	10 000	Budget	80%
	Sentier pédestre	9 000	MADA - Pacte rural	50%
	Total 2017	4 519 000 \$		
Total combiné		4 872 500 \$		